

## Credit Suisse porte plainte pour vol de données

«Nous ne savons toujours pas s'il existe un CD avec des données de clients du Credit Suisse. Nous avons néanmoins déposé il y a quelques jours une plainte contre inconnu», informe Hans-Ulrich Doerig.



Le Credit Suisse a déposé une plainte pénale dans l'affaire des données bancaires volées en Allemagne. Le président du conseil d'administration du numéro deux bancaire helvétique Hans- Ulrich Doerig l'a indiqué dans une interview parue samedi dans la «Neue Zürcher Zeitung» (NZZ).

«Nous devons prévoir que des clients du Credit Suisse sont touchés suite aux informations parues dans les médias». La banque n'a toutefois pas de communication officielle à ce sujet, elle n'a pour l'heure aucune indication interne concernant un vol de données.

«Nous ne savons toujours pas s'il existe un CD avec des données de clients du Credit Suisse. Nous avons néanmoins déposé il y a quelques jours une plainte contre inconnu», informe Hans-Ulrich Doerig.

Naturellement, des clients du Credit Suisse, tout comme ceux d'autres banques, ont régularisé ces derniers temps leur situation et retiré leur argent. Le montant des fonds retirés demeure toutefois supportable par rapport à l'ensemble des fonds de clients sous gestion, affirme Hans-Ulrich Doerig.

«Nous avons enregistré un afflux net de capitaux de 44 milliards de francs l'an dernier et nous tablons sur une croissance annuelle de l'ordre de 6%», précise-t-il.

Le Credit Suisse a récemment réagi aux investigations de la justice allemande, en décidant de temporairement limiter fortement les déplacements outre-Rhin de ses conseillers à la clientèle. Sérénité aux Etats-Unis

Des clients et des employés du Credit Suisse sont visés par une enquête des autorités allemandes dans le dossier de l'évasion fiscale, a fait savoir la semaine passée le parquet de Düsseldorf. Les enquêtes ouvertes touchent 1100 clients de la grande banque. Selon le parquet, la somme placée par les clients du Credit Suisse s'élève à environ 1,2 milliard d'euros (1,7 milliard de francs).

Le Credit Suisse rappelle avoir des directives internes afin de respecter la loi. «Nos collaborateurs sont formés, ils doivent passer des tests. Aucun reproche ne peut nous être adressé à cet égard», souligne Hans-Ulrich Doerig.

«Nous n'avons jamais suivi de stratégie aux Etats-Unis d'aide à l'évasion fiscale. Mais je ne peux pas garantir que chaque employé a toujours respecté le code de conduite», ajoute le président du Credit Suisse.

Hans-Ulrich Doerig n'attend pas de plainte à l'encontre de la banque aux Etats-Unis, comme ça a été le cas pour l'UBS. «Il n'y a aucune enquête contre nous aux Etats-Unis», rappelle-t-il.

fvalet